BTP CFA PAYS DE LA LOIRE
Association régionale des CFA du BTP des Pays de la Loire

Titre Professionnel Niveau 3

MAÇON
(Niveau 3)

PUBLIC CONCERNÉ

Par la voie de l'apprentissage :
> jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3ème) au début de la formation

Sans condition d'âge pour les personnes :
> reconnues travailleur handicapé
> ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme
> sur la liste des sportifs de haut niveau

En contrat de professionnalisation :
En contrat de professionnalisation :
> jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation
> demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
> bénéficiaires de minima sociaux

Autres dispositifs :
Salariés, retraités, demandeurs d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage :
> Être titulaire d'un diplôme ou d'une certification professionnelle inscrite au RNCP attestant d'au moins un niveau 3 de qualification
Ou
> Être sorti du système éducatif sans diplôme ou ne posséder que le diplôme national du brevet ou le certificat de formation générale
ET
> L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Par la voie du contrat de professionnalisation :
L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Pour les autres dispositifs :
Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

PRÉREQUIS

Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter) en langue française

Être médicalement apte à l'exercice du métier visé

DURÉE

Standard : 1 an (420 heures en centre de formation)

Adaptée à votre profil après positionnement à l'entrée en formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : chaque centre de formation dispose d'un(e) Référent(e) Handicap qui étudiera la possibilité d'adaptation des prestations aux personnes en situation de handicap.

MÉTIER(S) VISÉ(S)

> Maçon
> Maçon façadier

OBJECTIFS

Réaliser des ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel
- Coffrer en traditionnel bois ou en éléments manuportables
- Mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel
- Couler un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel

Construire des ouvrages en maçonnerie
- Bâtir des maçonneries hourdées au mortier ou à joints minces
- Mettre en place des éléments préfabriqués de type appui, couronnement, linteau, poutre
- Réaliser des ouvrages de finition de type seuils et appuis
- Réaliser manuellement des enduits hydrauliques traditionnels
- Créer des ouvertures dans des murs existants et réaliser la déconstruction de parties d'ouvrages

Réaliser des dallages et des planchers de type poutrelles hourdis
- Poser un plancher poutrelles hourdis
- Réaliser les réseaux d'évacuation d'eaux usées et pluviales
- Mettre en place les armatures de dallages et planchers
- Mettre en œuvre le béton de dallage et planchers
- Réaliser les aspects de surface et chapes

CONTENU

Domaine professionnel
- Réalisation des ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel
- Construction des ouvrages en maçonnerie
- Réalisation des dallages et des planchers de type poutrelles hourdis
- Mathématiques et Sciences appliquées
- Communication technique

LIEU DE FORMATION

Sarthe : Le Mans
8h30-12h30 / 13h30-16h30

EFFECTIF

MINI : 8 apprenants par groupe
MAXI : 12 apprenants par groupe

ORGANISATION DE LA FORMATION

En alternance, rythme moyen de :
1 semaine en centre de formation
2 semaines en entreprise

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

Standard : Septembre

Nous contacter pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année de formation

TARIFS DE LA FORMATION

Contrat d'apprentissage et de professionnalisation : formation gratuite pour l'apprenant, éligible à une prise en charge par l'OPCO de l'entreprise formatrice.

Autres dispositifs : 7560€ exonéré de TVA - Art. 261.4.4 a du CGI - sur 1 an

Formation éligible à une prise en charge par les OPCO, Pôle emploi, Transitions Pro

INFOS ET INSCRIPTION

> Modalités d'inscription
> Résultats aux examens
> Taux d'insertion professionnelle
> Parcours de formation et passerelles
> Journées portes ouvertes
> Accessibilité aux personnes en situation de handicap
> […]

Renseignements dans le centre le plus proche de chez vous ou sur son site internet :

www.btpcfa-pdl.com/72

CONTENU

Prévention des Risques Professionnels

- Gestes et postures
- Opérations portant sur le montage/démontage et l'utilisation d'échafaudages de pied
- Utilisation d'échafaudages de pied
- Préparation au certificat de Sauveteur Secouriste du Travail - formation initiale

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques
Formation en présentiel.
La formation combine :

- Des apports théoriques
- Des retours d'expérience
- Des travaux collaboratifs
- Des mises en situation professionnelle

Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Plateau technique
- Plateforme LMS (e-learning)
- Centre de ressources

Moyens humains
Formateurs d'Enseignements Professionnels et d'Enseignements Généraux (cf. liste en annexe)

Modalités de suivi de l'exécution
Suivi des présences
Certificat de réalisation

Modalités d'évaluation
Évaluation formative tout au long de la formation : questionnaires, études de cas, réalisations pratiques

Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur :
Les compétences des candidats sont évaluées par un jury au vu :

> d'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s)
> d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat
> des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation

> Validation de Certificats de Compétences Professionnelles (CCP) par le jury :

- RNCP35309BC01 : CCP1 Réaliser des ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel
- RNCP35309BC02 : CCP2 Construire des ouvrages en maçonnerie
- RNCP35309BC03 : CCP3 Réaliser des dallages et des planchers de type poutrelles hourdis

Formation inscrite au RNCP par : MINISTERE DU TRAVAIL, permettant la validation d'un ou plusieurs blocs de compétences (Code RNCP : 35309). Des bénéfices, des dispenses, des équivalences de blocs de compétences peuvent être accordées par le certificateur lors de l'inscription aux épreuves certificatives, en fonction des certifications déjà obtenues par le candidat. Fiche publiée au RNCP le : 24/02/2021. Retrouvez toutes les informations complémentaires relatives à la certification (référentiel de la certification, taux d'insertion dans l'emploi et dans le métier visé...) sur certificationprofessionnelle.fr
Ce titre professionnel ne présente pas d'équivalence avec d'autres formations au niveau européen.

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Correspondance partielle : RNCP435 - TP - Maçon

POURSUITE DE FORMATION

> Titre professionnel maçon du bâti ancien (sous réserve de l'étude du dossier de candidature)
> BP Maçon
> BP Métiers de la piscine

Retrouvez toutes nos informations sur
www.btpcfa-pdl.com